

ACCESSIBILITE HANDICAPES

Loi du 12 février 2005 :

Egalité des droits et des chances, participation et citoyenneté des personnes handicapées.



Définir le cadre législatif et réglementaire mis en place par la Loi du 12 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, et de proposer une méthodologie du diagnostic d'accessibilité.

OBTENIR UN DEVIS

THEORIE

- Présentation de la réglementation
 - ✓ Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées)
 - ✓ Cadre bâti
Décret n° 2006-555 du 17 mai 2006, arrêté du 1er août 2006, décret du 30 août 2006, arrêté du 21 mars 2007...
 - ✓ Voirie
Décret n°2006-1657 du 21 décembre 2006, décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006...
 - ✓ Transport
Décret n°2006-138 du 9 février 2006, directive d u 13 avril 2006...

- Description des handicaps
Moteur, visuel, auditif, intellectuel

PRATIQUE

- l'audit accessibilité
Mise en application sur le terrain avec un cas pratique
- Préconisations et solutions techniques
Formation à la recherche de solutions et chiffrage des travaux.

PROGRAMME

PUBLIC :

Maîtres d'ouvrage, Maître d'œuvre,
Chefs d'entreprises, CHSCT,
préventeurs...

NOMBRE DE PERSONNES :

8 à 12 personnes

DUREE :

Nous consulter pour une étude
personnalisée.

DEROULEMENT :

Présentation de la réglementation et
mise en application sous forme d'un
« audit accessibilité »

LIEUX

En interne, ou locaux YSEIS

OUTILS PEDAGOGIQUES :

Cane, béquilles, fauteuil roulant...